

La durée de l'emploi atypique

Costa Kapsalis et Pierre Tourigny

Plus de 6 Canadiens actifs sur 10 sont des employés ayant un poste permanent à plein temps, qui est la forme typique traditionnelle d'emploi dans notre pays. Les autres ont un emploi à temps partiel ou temporaire ou sont indépendants. Beaucoup de travailleurs choisissent volontairement une forme d'emploi atypique. Par exemple, les mères qui travaillent à temps partiel jusqu'à ce que leurs enfants commencent l'école ou les travailleurs âgés qui réduisent leurs semaines de travail en préparation à la retraite, mais beaucoup d'autres choisiraient un emploi permanent à temps plein s'ils en avaient la chance.

La fréquence de l'emploi atypique augmente depuis quelques années (Vosko et coll. 2003), ce qui a attiré plus d'attention à ses conséquences négatives possibles, notamment l'absence de sécurité d'emploi, les bas salaires et l'absence ou le peu d'avantages sociaux (comme les régimes de retraite) ou de programmes sociaux (comme l'assurance-emploi).

Les conséquences économiques de l'emploi atypique dépendent de la question de savoir s'il s'agit d'une situation à court terme ou à long terme. C'est pourquoi il est crucial d'en avoir une perspective longitudinale.

Le présent article examine la durée de l'emploi atypique à partir de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 1999 à 2001. Il examine aussi l'ampleur, la nature et les caractéristiques de trois groupes distincts de travailleurs atypiques : les travailleurs indépendants (avec et sans aide rémunérée), les employés ayant un poste permanent à temps partiel et les employés temporaires, qui travaillent à plein temps ou à temps partiel (voir *Source des données et définitions*).

Costa Kapsalis et Pierre Tourigny font partie de Data Probe Economic Consulting Inc. On peut les joindre au (613) 726-6597 ou à perspective@statcan.ca. Le présent article est basé sur des travaux faits au départ pour Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

L'ampleur du travail atypique

En 2001, environ 38 % des Canadiens occupés étaient des travailleurs atypiques pour leur emploi principal : 15 % occupaient un emploi temporaire, 14 % étaient des travailleurs indépendants et 9 % étaient des employés permanents à temps partiel. Parmi les travailleurs indépendants, 9 % travaillaient à leur propre compte et 5 % avaient des employés (tableau 1). En outre, environ un employé sur 10 occupant un poste rémunéré permanent à plein temps avait déclaré une certaine forme d'emploi atypique. Cette situation tient au fait que certains occupent plusieurs emplois ou passent d'un type d'emploi à un autre pendant l'année³.

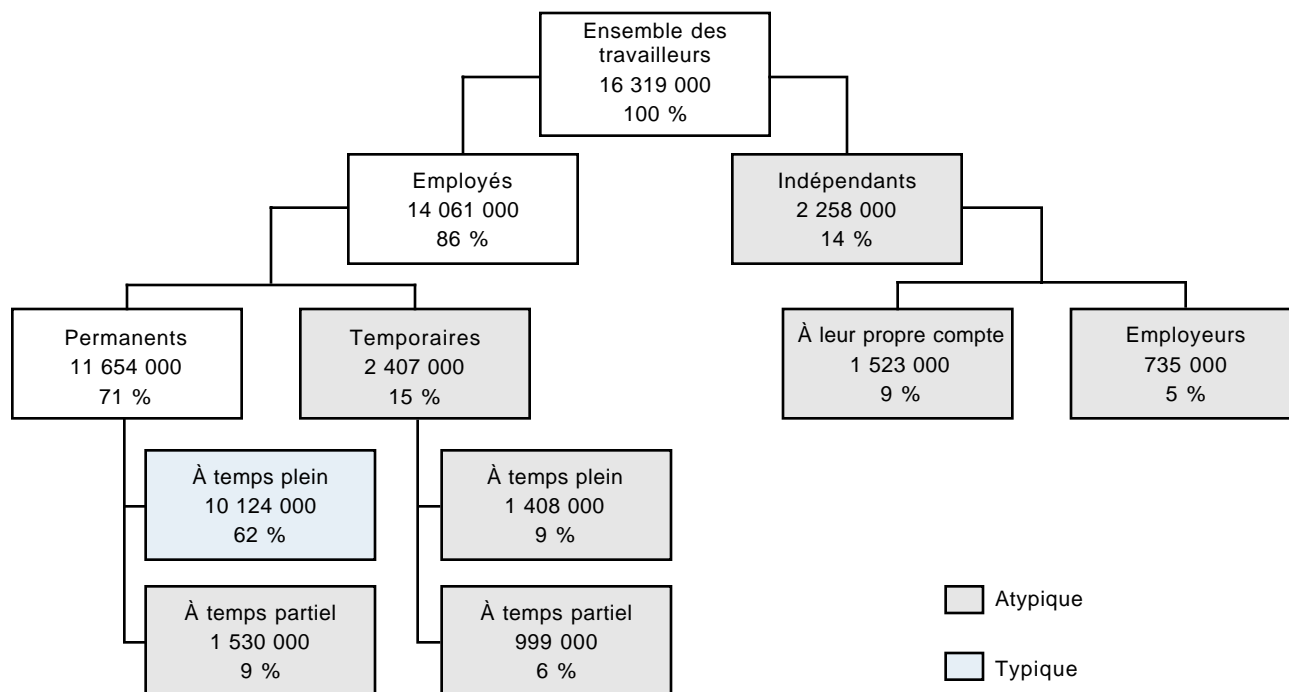
Les conséquences économiques du travail atypique

L'une des principales préoccupations concernant le travail atypique, ce sont ses conséquences financières négatives possibles. Par exemple, les personnes qui occupent un emploi temporaire ou à temps partiel travaillent généralement moins d'heures en moyenne que les travailleurs typiques et touchent un salaire horaire et annuel moins élevé (tableau 2). En 2001, les travailleurs temporaires à temps partiel ont travaillé moins de 800 heures (contre 1 961 heures pour les travailleurs typiques) et ont déclaré un salaire horaire de seulement 11,58 \$ (contre 18,89 \$) et un revenu annuel de 10 900 \$ (contre 40 900 \$)⁴.

Les travailleurs atypiques étaient également plus susceptibles d'être en chômage pendant l'année, en particulier les travailleurs temporaires à plein temps (41 % en 2001). Ils étaient également moins susceptibles de recevoir des prestations d'assurance-emploi (a.-e.), sauf les travailleurs temporaires à plein temps, dont la moitié ont touché ces prestations.

Pour ce qui est du revenu familial moyen, les travailleurs à leur compte étaient les plus mal en point (52 500 \$ en 2001); ce sont eux aussi qui ont la fréquence la plus élevée de faible revenu (15 %)⁵. Les employeurs ont déclaré le revenu familial moyen le

Tableau 1 : Classification des travailleurs de 16 à 69 ans par emploi principal



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2001

plus élevé (près de 77 000 \$), suivis par les travailleurs typiques (un peu plus de 64 000 \$). Seulement 3 % des travailleurs typiques vivaient dans des familles à bas revenu, ce qui était le cas par ailleurs de 8 % des familles d'employeurs⁶.

La persistance du travail atypique

La durée ou la persistance du travail atypique suscite un intérêt particulier. Bien que certains préfèrent un emploi temporaire ou à temps partiel pour une période prolongée, ou choisissent le travail indépendant, d'autres considèrent ces emplois comme un simple tremplin vers un emploi permanent à plein temps. Malheureusement, certaines personnes se retrouvent involontairement dans une forme ou l'autre d'emploi atypique pendant des années.

Il semble qu'une fois engagés dans l'emploi atypique, la majorité des travailleurs continuent d'occuper de tels emplois pour une période prolongée. En effet, plus

de la moitié (54 %) des 5,0 millions de personnes qui occupaient un emploi atypique en 1999 sont restées dans ce genre d'emploi pendant les deux années suivantes. Une autre proportion de 9 % étaient des travailleurs atypiques en 1999 et 2001, mais non pendant l'année intermédiaire (tableau 3).

En revanche, seulement 17 % des personnes occupant un emploi atypique en 1999 avaient obtenu un emploi typique l'année suivante, tandis que 12 % ne travaillaient pas du tout. Toutefois, en 2001, près d'un travailleur atypique sur quatre deux ans auparavant avait obtenu un emploi typique (23 %), tandis que 14 % ne travaillaient pas. (Un aspect alternatif de la persistance est examiné plus loin dans l'article dans le contexte des caractéristiques personnelles et d'emploi des travailleurs atypiques.)

Source des données et définitions

L'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu** (EDTR), une enquête longitudinale menée depuis 1993, comprend des questions sur les caractéristiques de la participation au marché du travail au fil du temps. L'EDTR suit un groupe d'individus sur une période de six ans et recueille des données détaillées sur six emplois occupés au plus chaque année. L'enquête donne aussi des renseignements détaillés sur la structure familiale, le revenu personnel et familial, la scolarité, l'invalidité et le statut en matière d'immigration, ainsi que tout un éventail de caractéristiques socio-économiques. (L'emploi atypique persistant ne peut être mesuré avec des instantanés statiques comme ceux de l'Enquête mensuelle sur la population active.)

La présente étude est basée sur les données de l'EDTR de 1999 à 2001 pour deux raisons : premièrement, avant 1999, on ne recueillait pas de données pour savoir si les emplois étaient temporaires ou permanents¹. Deuxièmement, cette période double la taille de l'échantillon, les années de chevauchement des deux groupes étant retenues, à savoir de 1996 à 2001 et de 1999 à 2002.

L'EDTR fournit des données sur le marché du travail pour tous les individus âgés de 16 à 69 ans. L'échantillon de 2001 utilisé pour l'analyse transversale du présent article porte sur tous les individus de ce groupe d'âge. L'échantillon pour l'analyse longitudinale est limité toutefois à ceux âgés de 16 à 67 ans en 1999 (18 à 69 ans en 2001) qui ont répondu à l'enquête dans les trois années.

Emploi atypique : toute forme de travail indépendant (avec ou sans aide rémunérée), d'emploi à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) et d'emploi temporaire.

Travailleur atypique : travailleur dont l'emploi principal au cours de l'année a été atypique. L'emploi principal est celui qui a nécessité le plus d'heures de travail dans l'année.

Dans la littérature sur le sujet, les travailleurs indépendants avec aide rémunérée sont souvent exclus de la définition des travailleurs atypiques. La présente étude porte sur tous les travailleurs indépendants pour faire ressortir le contraste

avec la notion traditionnelle du travail type, c'est-à-dire employés permanents à plein temps. Le travail atypique a aussi été défini de façons diverses : par exemple, certains chercheurs excluent les personnes qui travaillent à temps partiel volontairement, les professionnels indépendants (avocats, médecins, par exemple) ou ceux qui ont un horaire atypique (poste par roulement, poste de nuit ou poste de travail sur appel). Il n'y a pas de définition unique de l'emploi typique par opposition à l'emploi atypique. Dans une étude récente, on trouve la définition large ci-après du travailleur typique : travailleur qui a un seul employeur, qui travaille toute l'année, à plein temps dans les locaux de l'employeur, bénéficie d'avantages sociaux importants prévus par la loi et pense conserver son emploi indéfiniment (Vosko et coll. 2003). Tous les autres travailleurs sont atypiques. D'autres définitions ont inclus d'autres groupes, comme les personnes qui occupent plusieurs emplois (Krahn 1995) et les travailleurs par poste (Sunter 1993).

Travailleur atypique persistant : travailleur dont l'emploi principal a été atypique pendant les trois années². Cet article examine deux aspects des taux de persistance : la proportion des travailleurs atypiques en 1999 qui sont restés dans des emplois atypiques les deux années suivantes, et ceux qui occupaient ce genre d'emploi tout au long de la période 1999-2001 en tant que proportion des travailleurs atypiques à n'importe quel moment de la période.

Travailleur à son propre compte : travailleur indépendant sans aide rémunérée.

Employeur : travailleur indépendant avec aide rémunérée.

Emploi temporaire : travail saisonnier, emploi temporaire non saisonnier, emploi contractuel ou d'une période déterminée, emploi occasionnel, et travail obtenu par l'intermédiaire d'une agence d'aide temporaire.

Ratio du nombre des bénéficiaires de l'assurance-emploi sur celui des chômeurs : pourcentage de chômeurs qui ont reçu de l'assurance-emploi pendant l'année.

Une passerelle vers l'emploi typique

L'emploi atypique est souvent une façon d'intégrer la main-d'œuvre. Quelque 60 % des personnes qui n'avaient pas d'emploi en 1999 mais qui en avaient obtenu un en 2000 ou en 2001 avaient d'abord trouvé un emploi atypique (tableau 4). Plus précisément, sur les 1,2 million de Canadiens qui avaient un emploi en 2000 et qui n'en avaient pas en 1999, quelque 57 % ont trouvé un emploi atypique. De même, en 2001, 69 % des 391 000 travailleurs qui n'avaient pas eu d'emploi pendant les deux années précédentes occupaient un emploi atypique.

En revanche, la fréquence globale de l'emploi atypique à tout moment (38 % en moyenne en 2001) a tendance à être beaucoup plus basse que pour les personnes qui étaient sans emploi avant d'obtenir un emploi atypique. Ce constat donne à penser que, si la plupart des Canadiens actifs sont des travailleurs typiques, la majorité des nouveaux venus sur le marché du travail ou de ceux qui y reviennent après une période sans emploi sont au départ des travailleurs atypiques.

Le travail atypique est, pour plusieurs raisons, une façon courante d'intégrer le marché du travail. Les employeurs peuvent offrir au départ un emploi temporaire ou à temps partiel pour trier et recruter de

Tableau 2 : Aspects économiques du travail atypique

	Emplois atypiques						
	Emplois typiques	Total	Travailleurs indépendants		Temporaires		Permanents à temps partiel
			À leur propre compte	Employeur	À temps plein	À temps partiel	
Travail et rémunération							
Heures de travail annuelles moyennes	1 961	1 410	1 922	2 540	1 372	782	906
Rémunération horaire moyenne	18,89	13,17	16,99	19,26	13,65	11,58	13,20
Rémunération annuelle moyenne	40 900	22 100	24 400	55 600	19 100	10 900	15 100
Chômage							
Taux de chômage	10	17	F	F	41	21	12
Ratio bénéficiaires d'a.-e./chômeurs (%)	41	34	F	F	49	16	14
Revenu familial							
Revenu familial moyen (\$)	64 000	60 100	52 500	76 800	56 600	63 800	60 600
En dessous du seuil de faible revenu (%)	3	11	15	8	9	10	9

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2001

nouveaux employés, à qui ils peuvent offrir éventuellement un emploi typique. Du point de vue d'un jeune travailleur, le travail temporaire est peut-être ce qu'il y a de plus facile à trouver, surtout si c'est un premier emploi. Les heures à temps partiel sont une solution de compromis pour de nombreux étudiants qui cherchent à concilier les études et le travail. Le travail à temps partiel est aussi fréquent chez les femmes qui réintègrent le marché du travail et désirent gagner un certain revenu tout en se ménageant du temps pour s'acquitter de leurs responsabilités familiales.

Les travailleurs atypiques

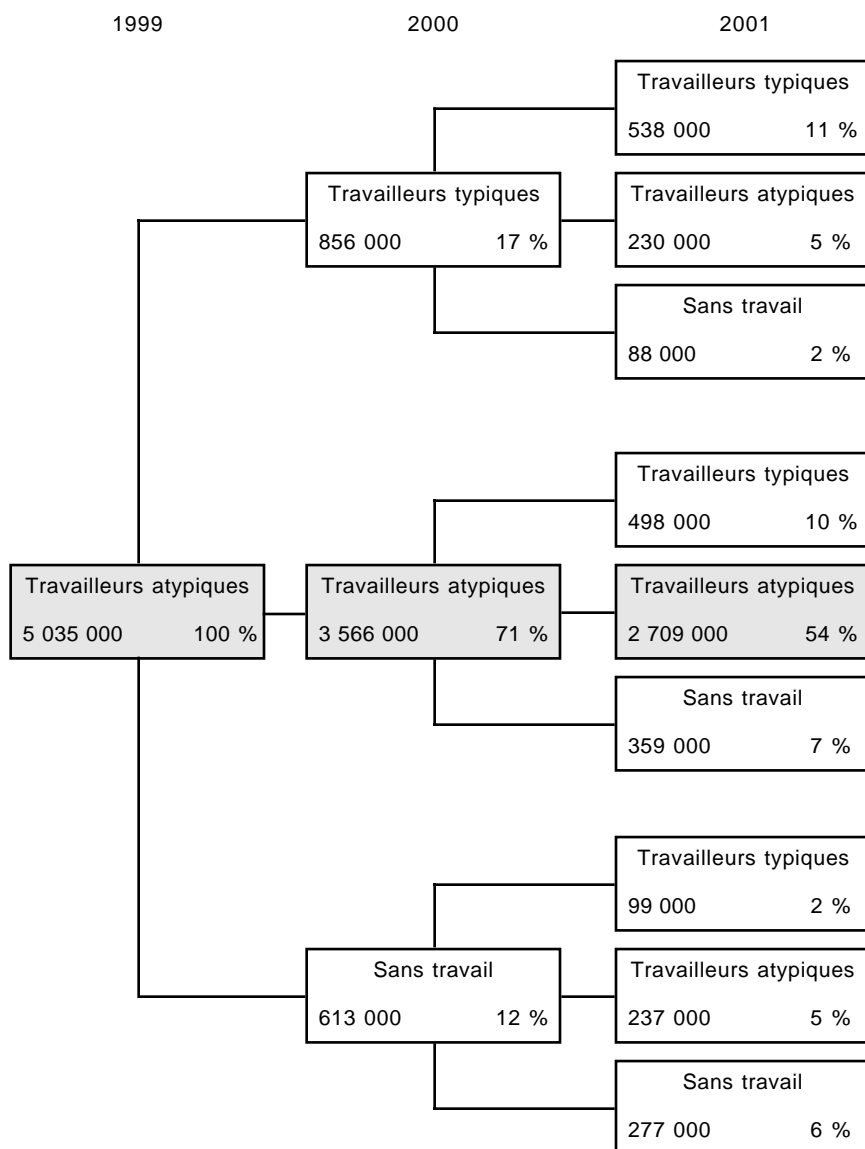
Les travailleurs atypiques étaient généralement soit jeunes, soit âgés par rapport aux travailleurs typiques. En 2001, 27 % des travailleurs atypiques étaient âgés de 16 à 24 ans, tandis que 15 % avaient de 55 à 69 ans; les pourcentages correspondants pour les travailleurs typiques étaient de 10 % et 9 %. Parmi les jeunes travailleurs, le travail atypique peut être préféré par ceux qui poursuivent encore leurs études ou être considéré comme une situation temporaire par ceux qui ont peu ou pas d'expérience sur le marché du travail. En

revanche, des travailleurs âgés peuvent choisir un emploi à temps partiel ou temporaire, ou un travail indépendant comme tremplin d'un emploi permanent à plein temps vers la retraite.

Il y avait généralement chez les femmes plus de travailleuses atypiques que de travailleuses typiques : 53 % contre 43 % (tableau 5). Du point de vue des étapes de la vie, 64 % des travailleurs typiques, contre 44 % des travailleurs atypiques, étaient âgés de 25 à 54 ans sans enfant d'âge préscolaire. Les écarts les plus remarquables ont été constatés chez les étudiants à plein temps, qui représentaient 5 % des travailleurs typiques et 24 % des atypiques, et chez les hommes de 25 à 54 ans sans enfant d'âge préscolaire (35 % et 20 %, respectivement). Par contre, les femmes sans enfants d'âge préscolaire ne représentaient qu'une proportion légèrement plus élevée de la main-d'œuvre typique par rapport à la main-d'œuvre atypique (29 %, contre 24 %).

Pour ce qui est du niveau de scolarité, les travailleurs atypiques ont tendance à ne pas avoir de diplôme d'études secondaires (20 % contre 13 %) ou n'ont généralement pas terminé leurs études postsecondaires (20 % contre 14 %). Cette situation tient en partie

Tableau 3 : Transitions des travailleurs atypiques sur le marché du travail en 1999*



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999-2001
 * Personnes âgées de 16 à 67 ans en 1999.

au fait que, dans ces groupes, beaucoup fréquentent encore l'école et que les étudiants qui travaillent le font généralement à temps partiel ou à titre temporaire. En revanche, plus de la moitié (56 %) des travailleurs typiques avaient un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'université, contre 45 % des travailleurs atypiques.

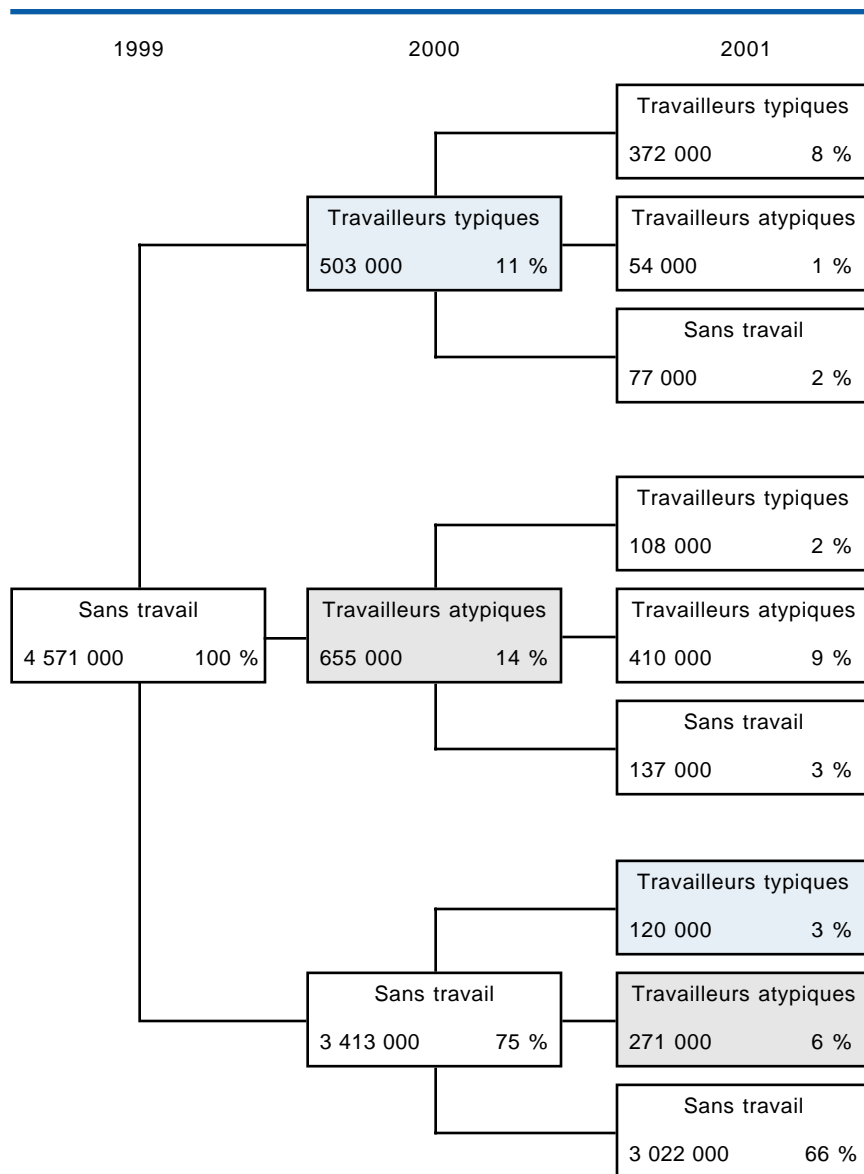
Le lieu de résidence avait peu d'effet sur la répartition des emplois typiques et atypiques. Il y avait toutefois certains écarts selon la taille du lieu de résidence des travailleurs. Il y avait une plus forte proportion d'emplois atypiques dans les zones rurales et les petites zones urbaines (moins de 30 000 habitants); le contraire a été constaté dans les zones urbaines d'au moins 100 000 habitants.

On peut avoir une perspective différente de la fréquence des formes d'emploi atypiques à partir des taux d'incidence (tableau 5). Si 38 % des travailleurs actifs de 16 à 69 ans occupaient un emploi atypique en 2001, ce taux varie beaucoup dans certains sous-groupes spécifiques : entre 28 % chez les 25-34 ans et 62 % chez les 16-24 ans, dont bon nombre étaient vraisemblablement des étudiants. En effet, la fréquence du travail atypique chez les étudiants à plein temps qui travaillaient était très élevée (76 %). Par contre, la fréquence du travail atypique chez les femmes de 25 à 54 ans ayant des enfants d'âge préscolaire n'était que faiblement plus élevée que la moyenne nationale (42 %, contre 38 %).

Les taux d'emploi atypique étaient relativement plus élevés chez les travailleurs âgés, soit 53 % chez les femmes de 55 à 69 ans et 47 % chez les hommes du même groupe d'âge, ce qui donne à penser encore une fois que beaucoup de travailleurs âgés choisissent peut-être le travail atypique parce qu'ils souhaitent prendre une retraite partielle après une carrière permanente à plein temps.

La fréquence du travail à temps partiel, temporaire ou indépendant était la plus élevée dans les provinces atlantiques (43 %) et la moins élevée en Ontario (36 %). Cette

Tableau 4 : Personnes sans emploi en 1999* : transitions sur le marché du travail



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999-2001

* Personnes âgées de 16 à 67 ans en 1999.

Nota : Les figures en gris représentent le passage d'une situation d'absence de travail à une situation de travail atypique; les figures en bleu représentent le passage d'une situation d'absence de travail à une situation de travail typique.

fréquence était aussi particulièrement élevée dans les zones rurales : près de la moitié des travailleurs, dont beaucoup sont probablement des travailleurs indépendants dans l'agriculture ou un autre secteur primaire.

Profil d'emploi des travailleurs atypiques

La plus grande disparité dans la répartition des travailleurs typiques et atypiques par branche d'activité a été constatée dans le secteur manufacturier, qui compte 20 % des premiers, mais seulement 6 % des seconds en 2001 (tableau 6). Par contre, les travailleurs atypiques sont généralement un peu plus nombreux dans les industries primaires, les services d'hébergement et de restauration, la construction ou le commerce; 42 % travaillaient dans l'une de ces branches, contre 28 % des travailleurs typiques. Il y a une forte composante saisonnière dans bon nombre de ces branches, de sorte que les travailleurs sont embauchés pour une période temporaire (par exemple, dans l'agriculture et la construction, du printemps à l'automne, et dans le commerce de détail, pendant la période de Noël). D'autres, comme la restauration et, encore une fois, le commerce de détail, se caractérisent par une fluctuation de la demande d'employés tout au long de la journée ou de la semaine, ce pour quoi le personnel à temps partiel est la solution.

Bien que la majorité des travailleurs typiques (63 %) aussi bien qu'atypiques (52 %) (travailleurs indépendants exclus) se trouvent dans des entreprises d'au moins 100 employés, seulement un travailleur typique sur cinq se trouve dans une entreprise de moins de 20 employés, contre un tiers des travailleurs atypiques. Ces derniers ont aussi moins tendance à être syndiqués (26 %, contre 35 %).

Trois travailleurs typiques sur quatre avaient un horaire journalier régulier, contre seulement la moitié

Tableau 5 : Portrait démographique des travailleurs typiques et atypiques

	Travailleurs typiques	Travailleurs atypiques	Incidence du travail atypique
		%	
Ensemble des personnes âgées de 16 à 69 ans	100	100	38
Âge			
16 à 24 ans	10	27	62
25 à 34 ans	26	17	28
35 à 44 ans	30	22	31
45 à 54 ans	25	20	33
55 à 69 ans	9	15	49
Sexe			
Hommes	57	47	34
Femmes	43	53	43
Étape de vie			
Étudiants à temps plein, tous âges confondus	5	24	76
Jeunes de 16 à 24 ans, non compris les étudiants à temps plein	7	6	35
Hommes de 25 à 54 ans, avec enfants d'âge préscolaire	9	5	24
Hommes de 25 à 54 ans, sans enfants d'âge préscolaire	35	20	26
Hommes de 55 à 69 ans	6	8	47
Femmes de 25 à 54 ans, avec enfants d'âge préscolaire	5	6	42
Femmes de 25 à 54 ans, sans enfants d'âge préscolaire	29	24	33
Femmes 55 à 69 ans	4	6	53
Scolarité			
Sans diplôme d'études secondaires	13	20	50
Diplôme d'études secondaires	18	14	33
Études postsecondaires partielles	14	20	47
Certificat ou diplôme collégial	37	29	33
Diplôme d'université	19	16	35
Lieu de résidence			
Provinces de l'Atlantique	7	8	43
Québec	24	23	37
Ontario	40	37	36
Prairies	17	18	40
Colombie-Britannique	12	13	40
Taille du lieu de résidence			
Rural	9	14	49
Urbain			
Moins de 30 000 habitants	11	14	44
30 000 à 99 999 habitants	11	11	38
100 000 à 499 999 habitants	17	15	36
500 000 habitants et plus	52	45	35

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2001

des travailleurs atypiques. Près de quatre travailleurs sur dix dans le dernier groupe travaillaient par roulement ou par poste fractionné, ou encore sur appel ou de façon irrégulière.

La fréquence de l'emploi atypique varie beaucoup selon les branches d'activité. Au moins la moitié des travailleurs du secteur primaire et des services publics, des services d'hébergement et de restauration, de la construction, des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien occupaient un emploi atypique en 2001. À titre de comparaison, seulement 15 % des emplois du secteur manufacturier et 25 % dans l'administration publique étaient atypiques.

Les emplois atypiques sont plus courants dans les petites entreprises (de moins de 20 employés) que dans les grandes. Ils étaient aussi plus courants chez les travailleurs non syndiqués et ceux ne travaillant pas un horaire journalier régulier.

La persistance du travail atypique tient aux facteurs démographiques...

Parmi les personnes ayant occupé un emploi atypique pendant au moins un an pendant la période de 1999 à 2001, 38 % étaient des travailleurs atypiques pendant les trois années (tableau 7)⁷. Toutefois, la persistance varie selon l'âge, le sexe et l'étape de vie. Par exemple, parmi les 45-69 ans, la moitié ont déclaré avoir eu un emploi atypique pendant les trois années, contre 25 % des 25-34 ans. En revanche, la persistance du travail atypique était relativement faible chez les jeunes qui ne fréquentaient pas l'école à plein temps (seulement

Tableau 6 : Profil d'emploi des travailleurs typiques et atypiques

	Travailleurs typiques	Travailleurs atypiques	Incidence du travail atypique
		%	
Ensemble des personnes âgées de 16 à 69 ans	100	100	38
Principal secteur d'emploi			
Secteur primaire* et services publics	4	8	57
Construction	5	8	50
Fabrication	20	6	15
Commerce de gros et de détail	14	17	42
Transport et entreposage	5	4	32
Finance, assurances, immobilier et location	6	4	31
Professionnels, scientifiques et techniques	6	7	43
Services aux entreprises, bâtiments et autres services de soutien	3	5	50
Services d'enseignement	7	7	37
Soins de santé et assistance sociale	10	11	40
Information, culture, arts, spectacles et loisirs	4	6	46
Hébergement et restauration	5	9	51
Autres services	4	5	47
Administration publique	7	4	25
Taille d'entreprise**			
Moins de 20 employés	19	32	38
20 à 99 employés	18	16	24
100 à 499 employés	15	12	23
500 employés et plus	48	40	23
Adhérents syndicaux**			
Oui	35	26	22
Non	65	74	31
Horaire de travail**			
Horaire normal de jour	74	51	21
Horaire normal de nuit	6	12	41
Roulement, poste fractionné, sur appel ou horaire irrégulier	20	38	43

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2001

* Y compris l'agriculture, la foresterie, les pêches et l'extraction minière.

** Employés seulement.

14 %), ce qui montre que ce type de travail est généralement une étape temporaire précédant l'emploi permanent à plein temps.

Le niveau de scolarité ne semble pas être un facteur important ayant un effet sur la persistance, bien que les travailleurs atypiques diplômés d'université aient un peu plus

tendance à occuper un tel emploi pendant toute la période de trois ans.

... et au genre d'emploi atypique

Une autre facette de la persistance apparaît si l'on compare la situation d'emploi d'un travailleur atypique

en 1999 avec sa situation en 2001, peu importe ce qu'il a fait sur le marché du travail en 2000 (tableau 8)⁸. Dans l'ensemble, près de la moitié (47 %) des travailleurs atypiques en 1999 faisaient le même genre de travail atypique deux ans plus tard, mais le pourcentage variait selon le genre de travail atypique.

Une forte proportion des travailleurs indépendants en 1999 faisaient le même genre de travail deux ans plus tard (68 % des travailleurs à leur compte et 76 % des employeurs)⁹. Le reste des individus étaient presque aussi susceptibles de trouver un autre genre d'emploi atypique qu'un emploi typique ou pas de travail du tout.

Par ailleurs, les travailleurs temporaires à temps partiel étaient les moins susceptibles de persister dans le même type d'emploi (seulement 18 %). Dans la plupart des cas, ces personnes sont passées à une autre forme d'emploi atypique (36 %) ou à un emploi typique (26 %). Néanmoins, ceux qui occupaient un emploi temporaire à temps partiel en 1999 n'avaient souvent pas d'emploi en 2001 (19 %).

Les travailleurs temporaires à temps plein en 1999 étaient les plus nombreux à avoir trouvé un emploi typique vers 2001 (39 %), suivis des travailleurs permanents à temps partiel (28 %). Néanmoins, près de quatre de ces employés sur dix avaient conservé le même genre d'emploi atypique.

La persistance relativement faible du travail temporaire à la fois à plein temps et à temps partiel n'est pas étonnante. Comme le travail temporaire est par définition d'une durée limitée, beaucoup de titulaires de postes passent à un autre emploi dès qu'ils quittent le

Tableau 7 : Persistance du travail atypique selon certaines caractéristiques démographiques

	Travail atypique	
	Une année ou deux sur trois	Les trois années
	%	
Ensemble des personnes âgées de 16 à 69 ans	62	38
Âge		
16 à 24 ans	72	28
25 à 34 ans	75	25
35 à 44 ans	58	42
45 à 54 ans	52	48
55 à 69 ans	52	48
Sexe		
Hommes	60	40
Femmes	64	36
Étape de vie		
Étudiants à temps plein, tous âges confondus	66	34
Jeunes de 16 à 24 ans, non compris les étudiants à temps plein	86	14
Hommes de 25 à 54 ans, avec enfants d'âge préscolaire	56	44
Hommes de 25 à 54 ans, sans enfants d'âge préscolaire	55	45
Hommes de 55 à 69 ans	49	51
Femmes de 25 à 54 ans, avec enfants d'âge préscolaire	66	34
Femmes de 25 à 54 ans, sans enfants d'âge préscolaire	62	38
Femmes de 55 à 69 ans	56	44
Scolarité		
Sans diplôme d'études secondaires	63	37
Diplôme d'études secondaires	60	40
Études postsecondaires partielles	64	36
Certificat ou diplôme collégial	62	38
Diplôme d'université	57	43

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999-2001

un âge relativement jeune, bien que certains travailleurs âgés optent pour ce genre de travail lorsqu'ils sont partiellement à la retraite.

Résumé

L'emploi atypique est assez courant au Canada puisque près de deux travailleurs sur cinq âgés de 16 à 69 ans sont dans une telle situation. Le travail atypique suscite des préoccupations parce que ces travailleurs ont généralement un revenu moins élevé et ont plus tendance à vivre dans une famille à faible revenu. Ils risquent aussi plus de devenir chômeurs et bénéficient de moins d'avantages offerts par l'employeur ou par le gouvernement.

Ces préoccupations sont d'autant plus vives que l'emploi atypique est persistant chez les personnes qui sont dans cette situation. Par exemple, sur les cinq millions de Canadiens qui faisaient un travail atypique en 1999, la moitié sont restés dans cette situation tout au long des deux années suivantes. Les travailleurs âgés (45-69 ans) sont particulièrement vulnérables.

précédent. Souvent, ce nouvel emploi est à plein temps et permanent. Le travail permanent à temps partiel tend à être généralement de plus longue durée, mais dans le cas où il est volontaire et lié à une étape particulière de la vie, c'est-à-dire lorsqu'une personne fait des études ou s'occupe de petits enfants. Il peut aussi s'agir d'une forme d'emploi transitoire pour un travailleur âgé qui approche de la retraite. Enfin, le travail indépendant est celui qui peut durer le plus longtemps en moyenne parce qu'il s'agit souvent d'un choix volontaire de carrière à long terme, choix fait à

Tableau 8 : La situation d'emploi des travailleurs atypiques deux ans plus tard*

	Genre de travail en 2001			
	Atypique			Pas de travail du tout
	Même genre	Différent	Typique	
Genre de travail atypique en 1999	%			
Ensemble des travailleurs atypiques	47	16	23	14
Travailleurs indépendants à leur compte	68	10	10	12
Travailleurs indépendants employeurs	76	8	7	9
Travailleurs temporaires à plein temps	31	13	39	17
Travailleurs temporaires à temps partiel	18	36	26	19
Travailleurs permanents à temps partiel	38	20	28	14

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1999-2001
* Personnes âgées de 18 à 69 ans en 2001.

Les conséquences négatives possibles du travail atypique sont atténuées par le fait que beaucoup choisissent volontairement le travail indépendant ou un emploi temporaire ou à temps partiel. En outre, le travail atypique est souvent un tremplin vers l'emploi typique. Par exemple, 60 % des personnes sans emploi en 1999 qui ont obtenu un emploi en 2000 ou 2001 avaient d'abord trouvé un emploi atypique. Enfin, étant donné son caractère temporaire chez les jeunes, le travail atypique est généralement pour ce groupe un tremplin vers l'emploi permanent à plein temps.

Perspective

■ Notes

- 1 La permanence d'emploi est déterminée par les deux questions suivantes de l'EDTR : (a) Cet emploi est-il permanent ou y a-t-il une caractéristique quelconque qui fait qu'il ne l'est pas? S'il n'est pas permanent, le répondant est prié de répondre à la question (b) : Qu'est-ce qui fait que cet emploi ne soit pas permanent? Les choix de réponse sont les suivants : emploi saisonnier, emploi temporaire pour une période déterminée ou contractuelle (non saisonnier), emploi occasionnel, travail effectué pour le compte d'une agence d'aide temporaire, autre (préciser).
- 2 Certains individus exclus qui semblent avoir fait du travail atypique pendant moins de trois ans auraient été comptés comme des travailleurs atypiques si les données sur leur emploi avant 1999 ou après 2001 avaient été disponibles.
- 3 Presque tous les travailleurs atypiques n'avaient occupé que des emplois atypiques cette année-là.
- 4 L'écart du salaire horaire et du revenu annuel entre les divers groupes de travailleurs atypiques, et entre les travailleurs typiques et atypiques en général, traduit diverses caractéristiques des emplois et des travailleurs appartenant à ces groupes (p. ex., des répartitions variées selon l'âge, la scolarité et la profession).
- 5 La situation de faible revenu est fondée sur les seuils de faible revenu (SFR) après impôt de Statistique Canada : le seuil de revenu auquel une famille dépenserait généralement 20 points de pourcentage de plus de son revenu que la famille moyenne pour les nécessités (alimentation, logement et habillement). Les SFR varient selon la taille de la famille et de la collectivité.
- 6 La plus forte fréquence de faible revenu parmi les employeurs par rapport aux travailleurs typiques indique que l'inégalité des revenus est plus prononcée dans le premier groupe.
- 7 Cette notion de persistance est différente de celle dont il a été question plus tôt. Selon la notion antérieure, 54 % des Canadiens qui étaient des travailleurs atypiques en 1999 (le dénominateur utilisé dans ces calculs) étaient restés dans cette situation pendant les deux autres années. Dans la présente partie, le dénominateur est le nombre de travailleurs ayant eu un emploi atypique à un moment donné dans la période de 1999 à 2001 : par exemple, le taux global de persistance selon cette méthode (38 %) a été calculé comme il suit : nombre de travailleurs atypiques pendant la totalité des trois années, divisé par le nombre total qui étaient travailleurs atypiques pendant une, deux ou les trois années.
- 8 L'année intermédiaire (2000) est laissée de côté parce que la présentation des résultats serait compliquée si elle était incluse.
- 9 Le travail indépendant était plus courant chez les travailleurs atypiques masculins que féminins (48 %, contre 26 %) et à peu près inexistant chez les jeunes.

■ Documents consultés

KRAHN, Harvey. « Accroissement des régimes de travail atypiques », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 1995, vol. 7, n° 4, p. 39 à 47.

SUNTER, Deborah. « Le travail par postes », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, printemps 1993, vol. 5, n° 1, p. 17 à 26.

VOSKO, F. Leah, Nancy ZUKEWICH et Cynthia CRANFORD. « Le travail précaire : une nouvelle typologie de l'emploi », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, édition en ligne d'octobre 2003, vol. 4, n° 10.